

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 7 novembre 2011

(::odmalpodocs/docssta/375578/1)

Communiqué de presse de la Direction de l'économie publique

Lac de Brienz

Forte baisse des nutriments et de la population de poissons

Les substances nutritives se font rares actuellement dans le lac de Brienz et le rendement de la pêche professionnelle est tombé à un niveau tel, qu'il menace localement l'existence économique de cette profession. Le canton de Berne a fait analyser l'état du lac de Brienz et étayé les changements parfois marquants observés depuis 1999. Il s'oppose néanmoins pour l'instant à toute augmentation artificielle de l'apport de phosphore dans le lac.



La teneur en phosphore, principal nutriment des algues, a fortement diminué dans le lac de Brienz au cours de la dernière décennie. C'est le résultat escompté des mesures fédérales de protection des cours d'eau du périmètre du lac et de l'interdiction, depuis 1986, du phosphate dans les lessives. Lac périalpin ayant toujours été pauvre en phosphore, le lac de Brienz affiche aujourd'hui la plus faible concentration de tous les grands lacs suisses. Il est donc de nouveau proche de son état naturel en termes de phosphate.

Alors que la quantité d'algues est à peu près stable dans le lac depuis 1999, la population de zooplanctons fluctue plus fortement. Comme lors des crues de 1999, les phyllopoètes (daphnies) notamment ont presque entièrement disparu du lac alors que ce sont des organismes très importants pour l'alimentation des poissons. Et la population de poissons s'en ressent. Le « Felchen » et le « Brienzlig » par exemple, deux espèces de corégones, croissent beaucoup plus lentement de nos jours. Alors qu'un « Brienzlig » mesurait encore 26 centimètres à l'âge de 4 ans en 1995, il ne dépasse pas 18 centimètres aujourd'hui. Le coût de la pêche par les professionnels a de ce fait significativement augmenté. Et le rendement annuel, qui s'élève maintenant entre 1 et 2 kg par hectare, toutes pêches confondues, est de loin le plus faible de tous les grands lacs suisses. Pour preuve le lac de Biemme, bien plus riche en nutriments, où la pêche professionnelle atteint à elle seule un rendement de 40 à 50 kg par hectare. Face à cette évolution, le nombre de pêcheurs professionnels sur le lac de Brienz est passé de 5 à 2 depuis 1995.

En outre, le nombre de corégones sans organe sexuel augmente depuis 2008 et plus de la moitié des « Brienzlig » observés en été 2009 et 2010 étaient stériles. Cependant, on ne sait pas encore s'il y a une corrélation entre la stérilité de ces poissons et le manque de substances nutritives qui lui est concomitant, et on ne connaît pas non plus l'impact du manque de nutriments sur la biodiversité et la préservation de ces deux espèces de corégones, spécifiques au lac de Brienz.

La chute du rendement de la pêche par rapport à la période faste des années 70 et 80 préoccupe les milieux de la pêche, qui se demande si cette évolution ne pourrait pas être freinée par une réduction de la déphosphatation des eaux usées. Mais pour que le canton puisse intervenir dans ce domaine, il faudrait d'abord adapter la législation fédérale, puisque c'est sur elle que se fonde la majorité des prescriptions en matière de protection des eaux. En outre, les experts ne sont pas tous d'accord sur l'effet de cette mesure qui aurait de surcroît l'inconvénient d'augmenter le coût annuel de fonctionnement des installations d'épuration des eaux usées du périmètre du lac de Brienz. En conséquence, l'Inspection de la pêche et

l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne ont décidé de ne prendre aucune mesure allant à l'encontre des efforts de protection des eaux réalisés jusqu'ici. L'évolution du lac de Brienz continuera néanmoins d'être surveillée de près.

Le rapport intitulé « Développement du lac de Brienz depuis 1999 : état des lieux 2010 » est disponible en langue allemande sur Internet à l'adresse www.be.ch/communiques ou www.vol.be.ch, rubriques « Nature », « Pêche », « Actualité ».

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- *M. Thomas Vuille, inspecteur de la pêche, Direction de l'économie publique, au 031 720 32 45 ;*
- *M. Markus Zeh, Office des eaux et des déchets, service de l'écologie des cours d'eau, Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie, au 031 634 23 84.*